



Cultivez vos compétences numériques



Madame, Monsieur,

Le numérique est indispensable dans nos vies personnelles, citoyennes, et professionnelles ; et ce, encore plus dans le contexte de crise sanitaire. Il est essentiel d'y préparer les élèves.

Le dispositif Pix de développement et de certification des compétences numériques est généralisé à partir de cette rentrée scolaire pour tous les élèves de collège et lycée, avec une **certification obligatoire en 3^{ème}**.

1. **Entre le 18 octobre et le 19 novembre 2021** : votre enfant doit réaliser le parcours de rentrée en autonomie, depuis n'importe quel ordinateur connecté. Le parcours nécessite environ 50 minutes pour répondre à toutes les questions. Il est possible de le faire en plusieurs fois car les progrès sont enregistrés au fur et à mesure. Ce parcours donne un état des lieux des compétences maîtrisées. Il est transmis aux enseignants.
2. **Entre décembre 2021 et mars 2022** : votre enfant devra s'entraîner individuellement pour progresser et acquérir de nouvelles compétences numériques.
3. **Entre le 7 mars et le 27 mai 2022** : votre enfant doit passer sa certification Pix.

Je suis élève : comment faire pour me connecter à Pix ?

Depuis n'importe quel ordinateur, je me connecte à **Mon Bureau Numérique**.

Dans **Mon Bureau Numérique**, je vais dans la rubrique **Ressources** et je repère le **Médiacentre**.

Je clique sur la ressource **Pix**, je sélectionne « **J'ai un code** » et je tape le code suivant : **HNMBLH217**.

Ensuite, je suis les instructions. Je peux faire le parcours en plusieurs fois.

Une fois le parcours de rentrée terminé, je n'oublie pas de cliquer sur « **Envoyer** » !

Date :

Signature :